



---

## Medienmitteilung Communiqué de presse

Berne, le 8 janvier 2021

Le Ministère public régional Berne-Mittelland communique:

Meikirch / Berne

### Mise en accusation pour un homicide

**Après avoir clos la vaste enquête sur l'homicide survenu le 6 février 2020 à Berne, le Ministère public régional Berne-Mittelland a prononcé la mise en accusation du prévenu de 55 ans pour assassinat, subsidiairement pour homicide volontaire et atteinte à la paix des morts.**

Après avoir clos une vaste enquête, le Ministère public régional Berne-Mittelland a mis en accusation un Brésilien de 55 ans, qui sera déféré au tribunal régional Berne-Mittelland, où il devra répondre d'assassinat, subsidiairement d'homicide volontaire et d'atteinte à la paix des morts.

Après l'annonce à Berne, le jeudi 6 février 2020, de la disparition d'un homme, son corps avait été retrouvé le lundi 10 février 2020 vers Grächwil. Après les premières clarifications, dès le jour de l'annonce de sa disparition, divers éléments laissaient supposer que celle-ci devait être mise en lien avec un acte de violence. L'enquête menée jusqu'alors avait fourni des indices concrets quant à une personne de l'entourage de la victime. Le prévenu avait ainsi pu être appréhendé le jour même à Berne (cf. communiqués de presse des [11 février 2020](#) et [13 février 2020](#)). Il avait été placé en détention provisoire et se trouve en exécution anticipée de peine depuis le 7 octobre 2020. L'audience au tribunal n'a pas encore été fixée.

**Note aux rédactions:** Amaël Gschwind, chargé de l'information du ministère public, est à votre disposition pour de plus amples renseignements le vendredi 8 janvier 2020, entre 09h00 et 11h00, au +41 31 636 35 24.